

<b>Annexe 1 Éthique professionnelle</b>	<b>2</b>
<b>Annexe 2 Le stage I et les responsabilités respectives</b>	<b>4</b>
<b>Le stagiaire</b>	<b>4</b>
<b>L'enseignant-associé</b>	<b>5</b>
<b>Le superviseur</b>	<b>6</b>
<b>La direction d'école</b>	<b>8</b>
<b>Annexe 3 Politique relative aux présences, à la rémunération et à la suppléance</b>	<b>9</b>
<b>Abandon</b>	<b>10</b>
<b>Travaux pendant le stage</b>	<b>10</b>
<b>Annexe 4 Explications relatives au cahier de planification</b>	<b>11</b>
<b>UN MODÈLE</b>	<b>11</b>
<b>PHASE DE PRÉPARATION</b>	<b>12</b>
<b>PHASE DE RÉALISATION</b>	<b>12</b>
<b>PHASE D'INTÉGRATION</b>	<b>12</b>
<b>ANALYSE RÉFLEXIVE</b>	<b>12</b>
<b>Annexe 5 Modèle de planification d'une séquence didactique</b>	<b>14</b>
<b>Annexe 6 Modalités relatives à la qualité de la langue écrite dans les travaux</b>	<b>15</b>
<b>Évaluations formatives 1 et 2</b>	<b>15</b>
<b>Évaluation finale</b>	<b>15</b>
<b>Annexe 7 Gestion de la confidentialité des évaluations de stage</b>	<b>16</b>
<b>1. Intervenants autorisés à consulter les évaluations des stages antérieurs</b>	<b>16</b>
<b>2. Nécessité de la consultation des grilles d'évaluation</b>	<b>17</b>
<b>3. Destruction des renseignements confidentiels</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 8 Progression des indicateurs selon les compétences et les stages</b>	<b>19</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>24</b>

## **Annexe 1**

### **Éthique professionnelle**

La [Politique institutionnelle des stages](#) de l'UQO prévoit, à l'article 3.5, que *le stagiaire représente l'Université lorsqu'il est en stage et doit se conformer aux exigences de son milieu d'accueil*. Par exemple, le stagiaire s'engage à :

- respecter les codes d'éthique et les règlements en vigueur dans le milieu de stage;
- respecter la confidentialité des informations relatives à un élève;
- adopter des comportements professionnels dans ses relations interpersonnelles avec les élèves, les parents, le personnel, les gens de la communauté (ex. : respect des différences, respect des communautés culturelles et des milieux socio-économiques...);
- faire part au Module de l'éducation, lors du placement, de tout lien de parenté ou de lien privilégié avec un membre de l'école dans laquelle se déroule son stage;
- respecter la propriété intellectuelle et les droits d'auteur de documents pédagogiques ou autres;
- respecter la confidentialité de tous les rapports d'évaluation produits par son enseignant associé, son superviseur ou la direction de l'établissement et ne pas se servir de ces instruments pour une demande d'engagement éventuelle sur le marché du travail.

Toutes les personnes stagiaires doivent faire preuve de respect à propos des milieux d'accueil.

Les propos tenus lors de témoignages pendant les cours, les séminaires, les stages et les activités universitaires sont confidentiels. L'anonymat des personnes impliquées doit être préservé en tout temps. Ces discussions servent au développement des compétences professionnelles et doivent demeurer respectueuse.

On peut classer différentes attitudes et différents comportements d'ordre éthique en fonction de ceux vers qui on les dirige, ou avec lesquels on intervient.

Par rapport aux élèves :

- accepter l'élève différent;
- ne pas utiliser de données nominatives dans les travaux ou rapports;
- intervenir dans les limites de son rôle;
- éviter de donner des surnoms, même gentils;
- garder, avec les élèves, une relation à caractère professionnel.

Par rapport aux personnels :

- demeurer discret lors des échanges avec le personnel;
- respecter les points de vue divergents;
- recevoir la critique d'une façon positive;

- penser qu'on ne fait que passer.

Par rapport aux parents :

- ne pas divulguer les identités des parents rencontrés;
- se comporter avec eux comme des professionnels responsables;
- se présenter aux parents par un message remis aux élèves au début du stage.

Par rapport aux dossiers des élèves :

- ne pas photocopier ou noter des informations sans permission;
- ne pas utiliser de données identifiant les noms des élèves;
- respecter la propriété intellectuelle des travaux produits par d'autres.

Par rapport aux documents de l'école :

- ne pas reproduire ou photocopier des documents sans permission;
- ne pas dérober des biens appartenant à l'école.

Par rapport à soi dans son rôle de stagiaire :

- demeurer consciente de son rôle de stagiaire;
- penser que l'expérience se situe dans un temps limité;
- ne pas divulguer des informations ou données recueillies durant ce stage;
- obtenir l'autorisation pour tout enregistrement audiovisuel;
- sauvegarder la confidentialité lors des rencontres en séminaire;
- agir comme une professionnelle responsable, en tout temps;
- respecter l'environnement physique de l'enseignant associé (bureau, matériel, etc.);
- maintenir des attitudes respectueuses de la structure scolaire;
- remercier l'enseignant associé pour sa contribution à votre formation.

## **Annexe 2**

### **Le stage I et les responsabilités respectives**

Le stagiaire est responsable de sa formation. Pour l'aider dans ce processus, des personnes expérimentées en enseignement l'accompagnent, l'aident, l'encadrent et l'évaluent : un enseignant-associé, un superviseur, la direction de l'école et, au besoin, toute autre personne. Toutes ces personnes désirent mettre en place des situations riches et diversifiées pour favoriser l'apprentissage et la réflexion du futur enseignant.

#### **Le stagiaire**

Le stagiaire est responsable de sa formation et de la réussite de son stage. Guidé par son enseignant associé, il assume graduellement la planification et le pilotage de quatre activités d'enseignement-apprentissage. Il collabore et participe à l'ensemble des tâches inhérentes à la profession d'enseignante. Il agit avec professionnalisme et discrétion dans toutes ses interventions et attitudes. Il fait preuve de jugement dans ses initiatives et développe sa capacité d'analyse de sa pratique.

Par rapport à l'école, il s'assure de :

- présenter, lors de la rencontre tripartite, son projet de stage et ses objectifs personnels, préciser ses attentes et vérifier celles de l'enseignant associé et du superviseur;
- discuter avec l'enseignant-associé et le superviseur des modalités du stage et des exigences de l'école;
- concevoir et piloter une activité d'enseignement-apprentissage qui sera répétée dans un groupe différent, comme convenu;
- concevoir et piloter une période complète d'enseignement-apprentissage qui sera répétée dans un groupe différent;
- présenter à l'enseignant-associé ses planifications d'activités au moins 48 heures à l'avance;
- présenter au superviseur, lors de son passage à l'école, ses planifications d'activités au moins 48 heures à l'avance;
- prévoir le nécessaire pour son enseignement (réservation d'équipement, photocopies, matériel, information aux parents, par exemple) en fonction des politiques de l'école;
- faire, quotidiennement, une analyse réflexive sur sa pratique;
- planifier des rencontres régulières avec l'enseignant-associé pour échanger, demander et recevoir des rétroactions;
- prendre en compte les commentaires de toutes les personnes qui l'accompagnent dans son cheminement professionnel;
- collaborer et échanger avec son partenaire de dyade;
- participer à la vie de l'école dans tous ses aspects;
- faire preuve d'éthique dans tous ses comportements (voir annexe 1).

Par rapport à l'Université, il doit :

- rendre disponible son cahier de planification au superviseur et à l'enseignant-associé sur demande et en tout temps;
- voir à ce que la section « autoévaluation » soit complétée;
- remettre à temps les travaux demandés.

## **L'enseignant-associé**

L'enseignant-associé qui accueille le stagiaire dans sa classe s'engage à lui fournir l'accompagnement nécessaire pour l'aider à développer les compétences visées par le stage I. Il accepte que le stagiaire planifie et pilote deux activités d'enseignement-apprentissage ainsi que deux périodes complètes, mais demeure légalement et professionnellement responsable, en tout temps. Il est disponible et accompagne quotidiennement le stagiaire en lui donnant des rétroactions à la suite de ses diverses observations. Il participe à l'évaluation.

Par rapport au stagiaire, il accepte de :

- accueillir le stagiaire dans sa classe;
- préparer son groupe d'élèves à le recevoir;
- l'accompagner dans la préparation et le pilotage des activités d'enseignement-apprentissage à réaliser;
- l'informer des règlements et habitudes de l'école;
- fixer ensemble des moments réguliers de discussions sur tous les aspects de la profession et de la tâche d'enseignement tout en lui fournissant des rétroactions à la suite de ses observations;
- l'accompagner dans sa démarche d'analyse réflexive;
- l'associer aux activités hors classe.

Par rapport à l'Université, il s'engage à :

- communiquer le plus rapidement possible avec le superviseur en cas d'imprévu ou de difficultés;
- participer à la rencontre tripartite afin d'échanger sur les attentes réciproques;
- remplir la grille d'évaluation formative formelle à la mi-stage, la grille d'évaluation sommative à la fin du stage et la section « commentaires généraux ».

## Le superviseur

Sous la responsabilité de la direction du Département des sciences de l'éducation, le superviseur est choisi pour son expertise et sa capacité à **apporter du soutien** au stagiaire dans son processus professionnel ainsi qu'à l'enseignant associé, au besoin. Il est le lien entre le milieu universitaire et le milieu scolaire. Il est directement responsable de l'encadrement de l'étudiant et, à ce titre, il reçoit les commentaires de l'enseignant-associé et du stagiaire. Il est aussi responsable d'assurer un contexte de stage qui respecte les directives présentées dans ce guide. Pour tout problème, il **demeure l'interlocuteur auprès du milieu universitaire**. Il participe à l'évaluation.

Par rapport au stagiaire, il s'assure de :

- le rencontrer avant le début de son stage pour expliquer l'ensemble des modalités du stage (guide de stage, instruments d'évaluation, visite, etc.);
- prendre connaissance des objectifs personnels du stagiaire;
- organiser la rencontre tripartite préalable au début du stage;
- être disponible pour répondre aux demandes, selon les modalités convenues;
- réaliser deux visites d'observation;
- rencontrer le stagiaire au moins 4 fois (rencontre préstage, rencontre tripartite, lors de la première visite d'échanges et de la deuxième visite d'observation);
- fournir de la rétroaction appropriée au stagiaire;
- accompagner le stagiaire dans sa démarche d'analyse réflexive;
- évaluer les travaux remis par le stagiaire;
- lui faire signer les documents;
- remettre les documents à verser au dossier des stages de l'étudiant;
- remettre les notes du stage au moment convenu.

Par rapport à l'enseignant-associé, il accepte de :

- apporter tout soutien demandé par l'enseignant-associé;
- participer à la rencontre tripartite pour échanger sur les modalités de stage, les attentes réciproques et les objectifs personnels du stagiaire;
- discuter de la grille d'évaluation formative formelle et de la grille d'évaluation sommative avec l'enseignant associé.

Le tableau 1 présente les compétences attendues des personnes enseignantes associées et des personnes superviseuses de stage, permettant de dégager la complémentarité de leurs rôles respectifs.

Tableau 1 - Compétences attendues des formateurs des stagiaires

(Tiré de Portelance et al., 2008, p. 5-15)

Compétences attendues des enseignants associés	Compétences attendues des superviseurs de stage
<p>Relative au développement de l'identité professionnelle du stagiaire : soutenir le développement de l'identité professionnelle du stagiaire en fonction du cheminement qui lui est propre et des objectifs formels de la formation à l'enseignement.</p>	<p>Relative à une approche différenciée de la formation du stagiaire :</p> <p>§ tout en tenant compte des exigences universitaires, s'adapter au contexte de stage et au stagiaire.</p>
<p>Relatives au développement des compétences professionnelles du stagiaire :</p> <p>§ guider le stagiaire dans le développement des compétences professionnelles par l'observation rigoureuse, la rétroaction constructive et l'évaluation continue et fondée;</p> <p>§ guider le stagiaire dans l'apprentissage des pratiques d'enseignement susceptibles d'actualiser les orientations ministérielles de la formation des élèves.</p>	<p>Relative au développement des compétences professionnelles du stagiaire :</p> <p>§ guider le stagiaire dans le développement des compétences professionnelles par l'observation rigoureuse, la rétroaction constructive et l'évaluation continue et fondée.</p>
<p>Relative à la pratique réflexive du stagiaire :</p> <p>§ aider le stagiaire à poser un regard critique sur sa pratique.</p>	<p>Relatives à une approche intégrative de la formation du stagiaire :</p> <p>§ établir et faire établir par le stagiaire des liens entre les savoirs formels et les savoirs expérientiels;</p> <p>§ aider le stagiaire à se responsabiliser par rapport à sa pratique professionnelle.</p>
<p>Relative aux relations interpersonnelles et interprofessionnelles avec le stagiaire :</p> <p>§ interagir avec son stagiaire avec respect et de manière à établir un climat d'apprentissage et une relation de confiance de nature professionnelle.</p>	<p>Relatives au climat d'apprentissage et au développement d'une communauté d'apprentissage :</p> <p>§ entretenir avec le stagiaire des relations personnelles et professionnelles empreintes de respect;</p> <p>§ créer les conditions nécessaires aux échanges professionnels entre stagiaires en vue de la coconstruction de savoirs liés à la profession.</p>
<p>Relative à la collaboration en vue d'une formation cohérente du stagiaire :</p>	<p>Relatives à la collaboration :</p> <p>§ exercer un leadership collaboratif au sein de la triade;</p>

§ travailler de concert avec les différents intervenants universitaires, et particulièrement avec le superviseur.

§ travailler en concertation avec l'enseignant associé en vue d'une formation cohérente du stagiaire;

§ développer avec l'enseignant associé un rapport de coformation.

## La direction d'école

La direction d'établissement est représentée par le directeur, son adjoint ou toute autre personne désignée. Son rôle fondamental est d'accueillir le stagiaire dans son école afin de faciliter son insertion, de l'intégrer à l'équipe-école et de s'informer auprès de l'enseignant-associé du déroulement du stage.



## Annexe 3

### Politique relative aux présences, à la rémunération et à la suppléance

Présence obligatoire aux séminaires d'intégration et en stage.

Le séminaire d'intégration doit être suivi obligatoirement de façon concomitante avec le stage du même trimestre.

Toute étudiante inscrite à une activité de stage s'engage à participer à toutes les rencontres du séminaire d'intégration associé au stage auquel elle est inscrite et à répondre aux exigences de la professeure, et ce, même dans le cas d'un stage à l'extérieur de la région d'appartenance du campus.

Elle s'engage également à respecter les dates des stages déterminées par le Module de l'éducation.

Il est fortement déconseillé aux étudiantes de s'absenter durant les périodes de stage. Toutefois, advenant un cas de maladie grave ou de décès dans la famille de l'étudiante, dans le cadre du stage:

I et II : une seule journée d'absence sera tolérée;

III : trois jours d'absence seront tolérés;

IV : cinq jours d'absence seront tolérés.

Dans le cas où ces journées d'absence seraient consécutives, un billet médical sera exigé dès la troisième journée. Il est de la responsabilité de l'étudiante d'acheminer ce billet au Module de l'éducation dans un délai d'une semaine.

Toute journée d'absence devra être reprise à la fin du stage et à l'intérieur du même trimestre.

Dans le cadre des stages III et IV, une journée de suppléance compte parmi les journées d'absence en stage, s'il y a lieu.

Toute dérogation à cette politique entraînera la fin du stage.

#### Suppléance

L'étudiante, qui se prévaut de ce règlement, doit aviser par écrit son superviseur de stage et l'agent de stage.

Extrait de la résolution du procès-verbal du Conseil du module de l'éducation en date du 16 avril 2003.

#### Lignes directrices

- L'étudiante inscrite aux stages I et II ne peut, en aucun cas, faire de la suppléance pendant son stage.
- L'étudiante inscrite au stage III a la possibilité de faire trois (3) jours de suppléance, avec rémunération, dans sa classe de stage.
- L'étudiante inscrite au stage IV a la possibilité de faire cinq (5) jours de suppléance, avec rémunération, dans sa classe de stage.
- L'étudiante inscrite au stage III ou au stage IV doit reprendre les journées effectuées comme suppléante afin de compléter toutes les heures et les journées prévues pour le stage.
- Toute demande de dérogation aux trois dernières directives devra être soumise à la direction du module pour évaluation et décision finale.

Dans ce cas, la demande devra offrir toutes les garanties requises aux plans :

a) de l'évaluation du dossier académique de l'étudiante; b) de l'encadrement de l'étudiante; c) du respect des objectifs de stage; d) de l'information et du consentement du superviseur de stage; e) de la protection légale des étudiantes et des élèves.

Les demandes de dérogation présentant un caractère d'urgence exceptionnel sont du ressort de la direction du module. Le cas échéant, elles seront traitées par le Décanat *ex post facto*.

## **Abandon**

Les stages étant considérés comme des cours intensifs, tout abandon après le début du stage dans le milieu (sauf dans des cas exceptionnels) sera sanctionné par un échec (Régime des études de 1<sup>er</sup> cycle, été 1998, 7.10.1)

De plus, lorsqu'une étudiante désire abandonner son stage, elle doit se présenter au Module de l'éducation (C-0326) pour compléter le formulaire d'abandon de stage afin de confirmer l'abandon.

## **Travaux pendant le stage**

Seuls les travaux demandés dans le cadre d'un stage et du séminaire d'intégration correspondant se réalisent pendant le stage, sauf exception autorisée par le Module. De plus, l'étudiante dispose d'une semaine pour remettre son rapport de stage.

## Annexe 4

### Explications relatives au cahier de planification

Toute intervention éducative doit être planifiée. Cette phrase, maintes fois répétée lors de cours, a besoin d'être *vécue* pour en comprendre l'importance. C'est pourquoi le cahier de planification doit être vu comme un **outil professionnel** et non comme un *poids* imposé par l'université. Au-delà de son intérêt quotidien, il pourra éventuellement être utile dans le futur. Le stagiaire doit démontrer sa capacité à gérer efficacement cet outil. Le cahier choisi, de préférence un cahier à anneaux (cartable), permet d'ajouter des feuilles telles des photocopies données aux élèves, des copies d'articles ou autres documents qui ont servi à concevoir l'activité d'enseignement.

Il est normal que ce cahier, outil de travail, soit écrit à la main (sauf si le stagiaire travaille directement sur l'ordinateur). Il ne doit pas être *recopié* pour être présenté à l'université. **Il doit être disponible en tout temps**. Le **stagiaire** a la responsabilité de le présenter régulièrement à son enseignant associé, selon les modes convenus, ainsi qu'à son superviseur de stage lors de ses visites.

## UN MODÈLE

Les stagiaires ont reçu des pistes et consignes de planification de séquences didactiques ou de situations d'apprentissage dans le cadre de leurs cours de didactique, lesquelles devraient servir à la planification dans le cadre des stages. Le recours à ces modèles est fortement recommandé, afin de permettre la prise en compte de la spécificité didactique de chacun des domaines d'apprentissage. Si le stagiaire désire faire sa préparation avec un modèle très différent de ceux qui sont proposés, le superviseur de stage en est informé dès le début du stage et doit donner son accord. Toutefois, une **préparation détaillée et soignée est exigée**.

Une simple liste liée à un contenu spécifique ou le renvoi à une page précise d'un manuel ne rencontrent pas les exigences d'une planification adéquate telle que demandée. De plus, il est bien entendu que le stagiaire veille à indiquer les démarches spécifiques aux disciplines. Une grille porte sur la planification d'une activité d'enseignement qui peut s'étaler sur plus d'une journée. Si plus d'une activité d'enseignement est donnée dans la même journée, on devrait y trouver la grille correspondante. Le contenu de la grille doit être suffisamment explicite pour permettre au stagiaire de la consulter plusieurs mois après, et ce, sans tomber dans une exagération de détails. Voici quelques pistes :

les premières sections permettent de donner des indications qui situent le contexte de l'activité : *discipline(s) ou domaine(s) de développement, date, cycle, degré, type d'activité, matériel requis*. De plus, il est formateur de mentionner la *durée prévue* lors de la planification et la *durée réelle* après l'activité;

le *domaine général de formation, les compétence(s) et composantes, savoirs essentiels (connaissances, stratégies, techniques)* : en conformité avec le curriculum, le stagiaire cible au moins un domaine général de formation, une compétence transversale, la ou les compétences qu'elle vise ainsi que quelques composantes qui y sont rattachées. Ensuite, les contenus disciplinaires spécifiques sont mentionnés ainsi que l'intention pédagogique visée (cette intention constitue le but à atteindre);

la section suivante fait référence aux phases de la démarche d'apprentissage (*planification des phases de la SAE*)

Pour la première partie, il est important de prendre en considération le fait qu'une bonne planification tient aussi compte de l'anticipation de ce que les élèves auront à faire. En outre, on y retrouve les considérations en lien avec les ressources que les enseignants doivent mobiliser (savoirs, processus, stratégies, etc.) afin de fournir aux élèves les conditions requises pour le développement des compétences ciblées. **Il est à noter que chacune de ces phases peut prendre plus d'une période de classe et qu'il est possible de ne pas trouver les trois phases à l'intérieur d'une même période.**

## PHASE DE PRÉPARATION

*Une mise en situation* est essentielle dans la majorité des activités d'enseignement. Celle-ci doit, dans la mesure du possible, être significative et liée au vécu des élèves ou au contexte de l'école. Le déclencheur permet d'activer la motivation des élèves. Il peut prendre différentes formes pour susciter l'intérêt, par exemple, un défi à relever ou un problème à solutionner. L'activation des représentations initiales et des connaissances antérieures qu'ont les élèves d'un concept, d'une notion, d'un processus assure l'ancrage des apprentissages aux structures cognitives existantes. Lorsque confrontées les unes aux autres en classe, ces représentations et connaissances servent de base pour établir la pertinence de l'apprentissage, un autre facteur de motivation appréciable. La formulation d'attentes et de consignes claires et opérationnelles permet aux élèves de comprendre ce qui est attendu d'eux et les engage dans la démarche d'apprentissage. On peut entre autres s'interroger sur les moyens de réaliser cette mise en situation pour répondre aux besoins des élèves : à l'oral, à l'écrit, à l'ordinateur...; individuellement, en équipe ou collectivement; en utilisant une carte d'exploration d'idées, un remue-méninge, etc.

## PHASE DE RÉALISATION

Le *déroulement* permet d'abord de suivre les étapes que le stagiaire entend mettre en place pour favoriser le développement des compétences et l'apprentissage des contenus (disciplinaires). Comment les explications seront-elles amenées? Quels exemples seront apportés? Quelles questions seront posées?... De plus, les modes de fonctionnement du groupe sont définis : comment la classe sera-t-elle structurée physiquement? Les élèves travailleront-ils seuls, en équipe ou en grand groupe? Quelles seront les consignes d'exécution du travail à réaliser et les attentes du stagiaire face aux comportements des élèves? Ici, la différenciation pédagogique peut s'exprimer à travers les diverses formes de regroupement employées, les choix de contenus qui seront offerts aux élèves (ex : plusieurs textes à lire, sujet d'un projet, etc.), la possibilité d'utiliser du matériel de manipulation ou d'avoir accès à des ressources diverses selon les besoins, le choix de l'ordre des tâches à accomplir (si possible), la réalisation demandée aux élèves (ex : exposé oral, saynète, affiche, texte écrit ou autre pour présenter un projet), etc.

## PHASE D'INTÉGRATION

La *régulation des apprentissages* permet au stagiaire de faire une *évaluation* formative régulière pendant son enseignement par des prises d'information sur cette progression. Cette régulation peut prendre plusieurs formes selon le type d'activité ou selon les compétences visées : journal ou carnet de bord, grilles d'observation, liste de vérification, portfolio, épreuves, etc. Le stagiaire effectue des rétroactions continues auprès des élèves et s'assure de l'approfondissement d'apprentissages non consolidés, s'il y a lieu. Si possible, il rend accessibles aux élèves des moyens d'autorégulation de leurs apprentissages : grilles, corrigés, évaluation mutuelle, schémas, etc. Il faudra également se demander si certains élèves auront besoin de plus ou moins d'encadrement et de soutien. Aussi, les exigences seront-elles exactement les mêmes pour tous les élèves? Les moyens de régulation utilisés seront-ils les mêmes avec tous? La fréquence et la manière de donner des rétroactions aux élèves varieront-t-elles en fonction de leurs besoins?

## ANALYSE RÉFLEXIVE

La section *Analyse de mon expérience d'enseignant* est à remplir le plus tôt possible après l'activité afin que le stagiaire intègre dans ses habitudes cette façon de faire qui lui permettra d'améliorer ses compétences. Pour orienter ce type d'analyse, le stagiaire peut revenir sur :

Les intentions de son activité : que cherchait-il à accomplir ? A-t-il réussi ? Qu'attendait-il des élèves ? Ont-ils atteint ces attentes ? Qu'est-ce qui explique l'écart entre les intentions et attentes et les résultats ?

le contenu de son activité, en se demandant s'il avait à la refaire que garderait-il?, qu'enlèverait-il?, que modifierait-il?, qu'ajouterait-il? ... et pourquoi? ;

les élèves : leurs attitudes, leur degré d'attention, leur compréhension de la tâche, les apprentissages qu'ils ont réalisés... et pourquoi? ;

lui-même comme futur enseignant : ses attitudes et comportements; ses habiletés, compétences et savoirs professionnels en lien avec la situation; ses croyances ou représentations à l'égard de l'enseignement, de l'apprentissage, des élèves...; son rôle pendant l'activité (guide, animateur, médiateur...); ses intentions pédagogiques et les valeurs qu'il souhaite véhiculer et pourquoi?

Les *références* sont indiquées afin de permettre de les retrouver aisément, si besoin en est.

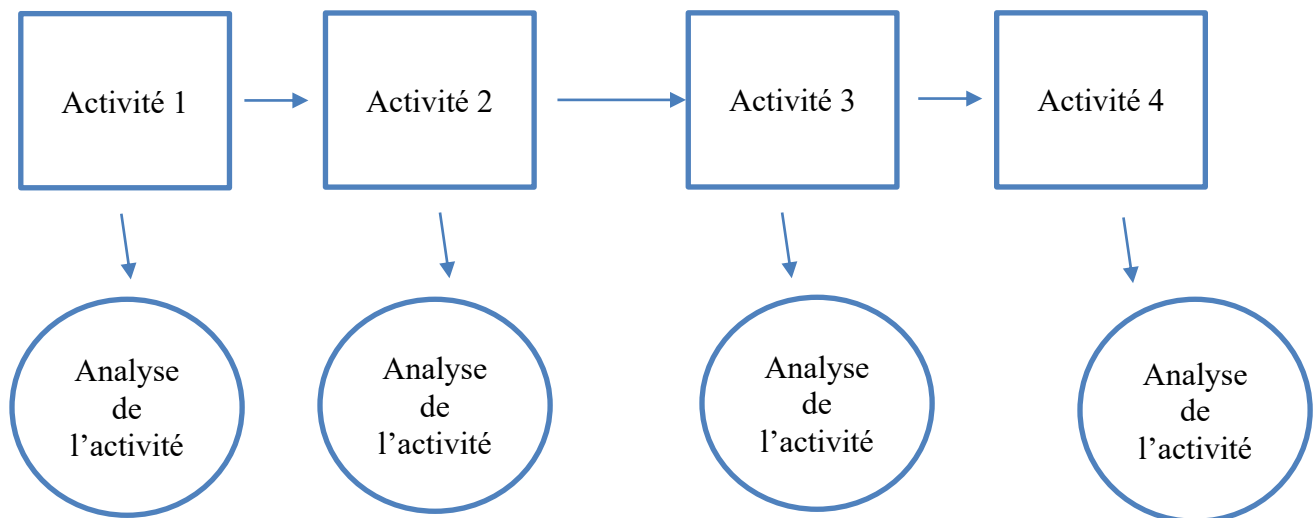
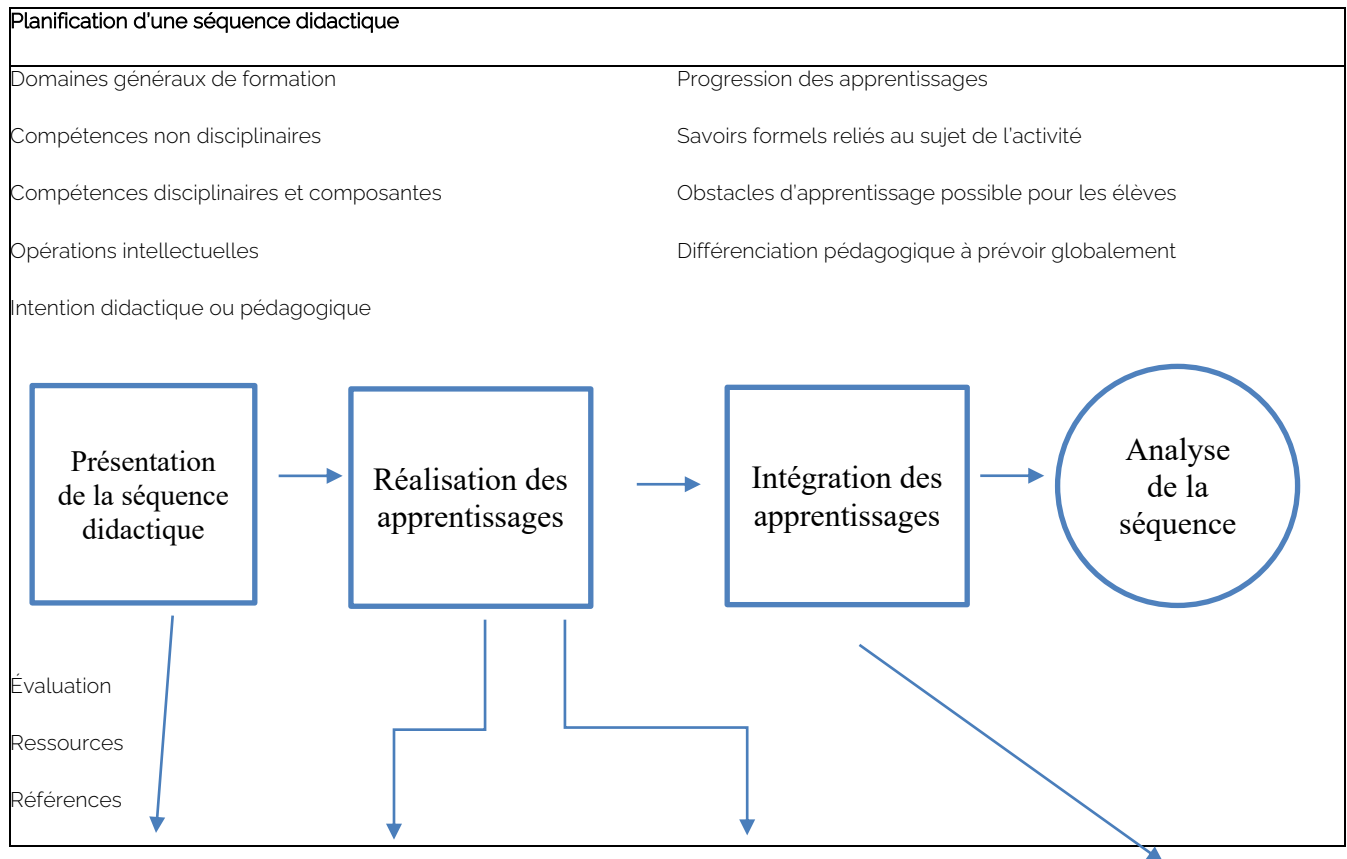
Le stagiaire annexe à son activité tout document nécessaire à sa compréhension. Ainsi, le cahier de planification est un véritable outil de gestion *en amont et en aval* de la situation pédagogique et constitue de ce fait un matériel didactique personnalisé, témoin des apprentissages réalisés. La **qualité du français** écrit est de rigueur et compte dans la note globale du stage.

**Le cahier de planification devient ainsi le lieu d'intégration et d'analyse des pratiques du stagiaire.**

## Annexe 5

### Modèle de planification d'une séquence didactique

La séquence didactique est un ensemble organisé d'activités d'enseignement et d'apprentissage. Elle peut s'étaler sur plusieurs périodes.



Ce modèle de planification d'une séquence didactique est présenté à titre indicatif afin de rendre plus explicite la démarche utilisée dans de tels cas. Les phases de réalisation et d'intégration de la séquence peuvent comporter plus d'une activité. Pour ce type de planification, les personnes stagiaires peuvent se référer à leurs cours de didactique, créer leur propre grille, ou encore s'inspirer de la grille du MELS (2003).

## Annexe 6

### Modalités relatives à la qualité de la langue écrite dans les travaux

Une page contient environ 350 mots.

Par erreur, nous entendons l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation, le vocabulaire et la grammaire. Une même erreur d'orthographe ou de vocabulaire qui est répétée doit être comptabilisée une seule fois, tandis qu'une même erreur grammaticale, à chacune des occurrences. Dans le cas d'erreurs en cascade (ex. : *une* autobus a été *accidentée*), elles doivent être comptabilisées une seule fois.

Dans le cadre d'un cours ou d'un stage avec la mention « succès ou échec », l'ensemble des productions écrites (travaux) de l'étudiante ou l'étudiant ne doivent pas excéder en moyenne : 7 erreurs par page en 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> années, 6 erreurs par page en 3<sup>es</sup> année et 4 erreurs par page en 4<sup>es</sup> année et aux cycles supérieurs.

### Évaluations formatives 1 et 2

Les travaux du cahier de planification et les visites d'observation sont des mesures pour procéder à une évaluation formative de l'écrit et de l'oral. Cela permet au stagiaire de se familiariser avec les attentes et peut l'amener à consulter des documents de soutien ou, encore, à s'inscrire aux ateliers offerts par le CAFEM (Centre d'aide en français et en mathématique).

### Évaluation finale

Le barème décrit précédemment s'applique à ces documents.

Grille d'observation

Projet de stage et planification globale

Incidents critiques et synthèse de rencontres formelles de supervision

Rapport de stage

Cependant, la qualité de la langue est également évaluée globalement pour l'ensemble du stage (écriture au tableau, exercices et travaux destinés aux élèves, correction des productions d'élèves, messages aux parents, notes à la direction, etc.) dans le contexte de l'évaluation de la compétence 2, portant sur la langue d'enseignement.

## **Annexe 7**

### **Gestion de la confidentialité des évaluations de stage**

Le Module des sciences de l'éducation désire, par la présente, contribuer à l'uniformisation des pratiques en ce qui concerne la confidentialité des évaluations des stages antérieurs des étudiants inscrits dans ses programmes de formation.

À titre d'instance responsable du cheminement des étudiants, le Module des sciences de l'éducation conserve la copie originale des évaluations des stages pour l'ensemble de la formation pratique des étudiants. En aucun temps, le Module des sciences de l'éducation fait des copies papiers ou électroniques de ces documents.

La consultation des évaluations des stages antérieurs, notamment par les superviseurs, fait partie d'une pratique pédagogique ayant pour but de mieux accompagner l'étudiant dans un stage. Elle est encouragée dans:

Les guides de stage;

Le document d'information relatif aux stages (<http://uqo.ca/docs/8245%20>);

Les grilles d'évaluation des stages;

Les rencontres d'information impliquant les responsables pédagogiques des stages, les superviseurs, les étudiants.

Dans le déroulement habituel d'un stage, il est souhaitable que le superviseur ait un échange avec son stagiaire pour lui faire voir en quoi le fait de consulter les évaluations des stages antérieurs contribuent à son accompagnement et à son développement professionnel, et ce, dans un **esprit bienveillant**.

Les évaluations des stages antérieurs (formatives et finales) contiennent des **renseignements confidentiels**. Ainsi, les étudiants doivent être informés :

Que des intervenants peuvent consulter ces évaluations de stage;

De la nécessité de consulter les évaluations des stages antérieurs pour ces intervenants;

S'il y a lieu, des façons dont les évaluations des stages antérieurs seront détruites;

#### **1. Intervenants autorisés à consulter les évaluations des stages antérieurs**

Seules les personnes qui ont une raison jugée nécessaire dans l'exercice de leurs fonctions peuvent consulter les évaluations des stages antérieurs des étudiants. Le Module des sciences de l'éducation autorise les personnes suivantes à les consulter :

Les superviseurs de stage (uniquement pour les étudiants placés sous leur supervision);

Le personnel du Module des sciences de l'éducation;

Les responsables pédagogiques des stages;

Dans le cas où un étudiant tarderait à remettre une copie de ses évaluations de stages antérieurs ou refuserait de les fournir à son superviseur, ce dernier peut y avoir accès s'il juge que les informations qu'elles contiennent sont nécessaires pour exercer pleinement ses fonctions. Dans ces circonstances, la démarche du superviseur est encadrée de la façon suivante :



Le superviseur informe l'étudiant qu'il fera une démarche pour consulter les évaluations des stages antérieurs, et ce, en lui écrivant un courriel et en ajoutant l'agent de stage en copie conforme;

Le superviseur contacte l'agent de stage pour fixer un rendez-vous;

Le superviseur se présente en personne au bureau de l'agent de stage afin de **consulter** les grilles d'évaluation en présence de l'agent de stage. **Aucune copie** des évaluations ne peut être faite.

## 2. Nécessité de la consultation des grilles d'évaluation

Tous les intervenants autorisés peuvent consulter les évaluations de stages antérieurs **s'ils jugent nécessaire de le faire pour exercer pleinement leurs fonctions**. La pertinence de la consultation varie selon le type d'intervenants.

### 2.1 Pour les superviseurs de stage

Le superviseur peut consulter les contenus des grilles d'évaluations des stages antérieurs d'un stagiaire, **si cette consultation s'avère nécessaire pour exercer pleinement ses fonctions** et que les documents consultés contribuent à **mieux soutenir** le développement professionnel du stagiaire qu'il accompagne. Cette consultation vise à apporter des informations utiles et nécessaires pouvant contribuer à poser un jugement professionnel étayé de la part du superviseur, au regard du stage de l'étudiant. Elle ne vise aucunement à porter préjudice au stage de l'étudiant.

### 2.2 Pour le personnel du Module des sciences de l'éducation et les responsables pédagogiques des stages

Le personnel du Module des sciences de l'éducation et les responsables pédagogiques de stages peuvent consulter les évaluations des stages antérieurs dans une perspective bienveillante en lien avec la gestion des stages et le développement professionnel du stagiaire, à savoir :

Pour accompagner un étudiant en cheminement particulier;

Pour faciliter le placement en stage en tenant compte des besoins de l'étudiant;

Pour orienter une démarche d'accompagnement ;

Etc.

## 3. Destruction des renseignements confidentiels

Lorsque des intervenants sont autorisés à consulter les évaluations des stages antérieurs, ils sont tenus au secret professionnel, à moins d'un accord du stagiaire (par écrit ou avec témoin) qui autorise la divulgation ou le partage d'informations contenues dans ces évaluations. Cette divulgation ou ce partage s'effectue verbalement seulement, de manière à ne pas multiplier les traces écrites d'informations de nature confidentielle.

Lorsqu'un étudiant transmet une copie papier ou numérique de ses évaluations des stages antérieurs à son superviseur ou tout autre intervenant (voir section 1), ce dernier doit s'assurer de détruire les copies au plus tard trois mois après la fin du trimestre en cours, et ce, de la façon suivante:

Pour des copies en format papier:

il doit remettre à l'étudiant toutes les copies que l'étudiant lui a fournies;

il doit disposer de toutes les copies que l'étudiant lui a fournies en ayant recours à une déchiqueteuse ou une boîte de récupération sécurisée. Le Module et le Département disposent de cet équipement et peuvent le rendre disponible aux superviseurs au besoin.

Pour des copies numériques :

il doit remettre à l'étudiant toutes les copies numériques que l'étudiant lui a fournies sur un quelconque support (CD, clé USB, etc.);

il doit procéder à un déchiquetage numérique (logiciel effectuant une suppression sécuritaire qui écrira de l'information aléatoire à l'endroit où se trouvait le fichier supprimé) ou simplement reformater le support (ex.: reformater une clé USB) ou le détruire (ex.: plier et couper un CD);

il doit **supprimer définitivement** toutes les traces de courriel ou document transmis en fichier attaché qui concernent les évaluations de stages (boîte de réception, boîte d'envoi, boîte de suppression ou tout autre endroit s'il y a lieu).

En ce qui concerne les évaluations conservées au Module des sciences de l'éducation, celles-ci sont détruites au plus tard un an après l'envoi de la recommandation pour la diplomation. Le Module des sciences de l'éducation détruit les évaluations de stage en sa possession en suivant les procédures présentées ci-haut.

## Annexe 8

### Progression des indicateurs selon les compétences et les stages

Blanc = compétence non évaluée

Bleu pâle = compétence évaluée et non discriminante

Bleu foncé = compétence évaluée et **discriminante**

STAGE 1	STAGE 2	STAGE 3	STAGE 4
<b>C1 – Savoirs et culture (Maths)</b>			
dans l'ensemble de son stage et avec l'aide de l'enseignant associé, <b>s'approprie les concepts, les contenus et les compétences</b> du programme.	dans l'ensemble de son stage, <b>manifeste une compréhension suffisante</b> des concepts, des contenus et des compétences du programme.	dans l'ensemble de son stage <b>manifeste une compréhension suffisante</b> des concepts, des contenus et des compétences du programme et <b>est en mesure de les appliquer dans des situations diverses.</b>	dans l'ensemble de son stage <b>manifeste une compréhension approfondie et critique</b> des concepts, des contenus et des compétences du programme et <b>est en mesure de les appliquer dans des situations diverses.</b>
prend conscience de la diversité et des influences qui forment la culture des élèves.	tient compte de la diversité et des influences qui forment la culture des élèves.	tient compte de la diversité et des influences qui forment la culture des élèves et se sert des situations de la vie courante pour faire des liens avec le programme de formation;	manifeste une compréhension critique de la diversité et des influences qui forment la culture des élèves et se sert des situations de la vie courante pour faire des liens avec le programme de formation.
	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources.	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources et amène les élèves à établir des formes de compréhension partagées.	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources et amène les élèves à établir des formes de compréhension partagées afin de transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives.
	exploite les concepts, méthodes et raisonnements mathématiques disciplinaires et curriculaires dans des situations d'apprentissage porteuses de sens.	Exploite les concepts, méthodes et raisonnements mathématiques disciplinaires et curriculaires dans des situations d'apprentissage porteuses de sens et accepte la possibilité d'interprétations variées.	exploite de manière critique les concepts, méthodes et raisonnements mathématiques disciplinaires et curriculaires dans des situations d'apprentissage porteuses de sens et accepte la possibilité d'interprétations variées.
est conscient de la rigueur et des habilités nécessaires à l'enseignement des mathématiques, en particulier en ce qui concerne le langage, les concepts et les méthodes.	tente de faire preuve de rigueur et d'habileté mathématiques notamment dans l'usage du langage, des concepts et des méthodes.	démontre de la rigueur et de l'habileté mathématiques avec le langage, les concepts, les méthodes et les raisonnements.	démontre de la rigueur et de l'habileté mathématiques avec le langage, les concepts, les méthodes et les raisonnements. De plus, il est capable de les justifier.
<b>C1 – Savoirs et culture (Français)</b>			
dans l'ensemble de son stage et avec l'aide de l'enseignant associé, <b>s'approprie les concepts, contenus et processus</b> du programme	dans l'ensemble de son stage, <b>manifeste une compréhension suffisante</b> des concepts, des contenus et des compétences du programme	dans l'ensemble de son stage <b>manifeste une compréhension suffisante</b> des concepts, des contenus et des compétences du programme et <b>est en mesure de les appliquer dans des situations diverses</b>	dans l'ensemble de son stage <b>manifeste une compréhension approfondie et critique</b> des concepts, des contenus et des compétences du programme et <b>est en mesure de les appliquer dans des situations diverses</b>
dans l'ensemble de son stage, prend conscience de la diversité et des influences qui forment la culture des élèves;	dans l'ensemble de son stage, tient compte de la diversité et des influences qui forment la culture des élèves;	tient compte de la diversité et des influences qui forment la culture des élèves et se sert des situations de la vie courante pour faire des liens avec le programme de formation;	Manifeste une compréhension critique de la diversité et des influences qui forment la culture des élèves et se sert des situations de la vie courante pour faire des liens avec le programme de formation;
	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources et amène les élèves à établir des formes de compréhension partagées.	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources et amène les élèves à établir des formes de compréhension partagées afin de transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives.
	tente de modéliser les différentes stratégies de lecture, d'écriture et de prise de parole qu'il propose aux élèves	Modélise avec rigueur les différentes stratégies de lecture, d'écriture et de prise de parole qu'il propose aux élèves	Modélise avec rigueur les différentes stratégies de lecture, d'écriture et de prise de parole qu'il propose aux élèves

	explore des situations d'apprentissage et d'évaluation qui intègrent la lecture, l'écriture et l'oral (ou au moins deux compétences sur trois)	propose des situations d'apprentissage et d'évaluation qui intègrent la lecture, l'écriture et l'oral (ou au moins deux compétences sur trois) ainsi que des notions grammaticales	propose des situations d'apprentissage et d'évaluation qui intègrent la lecture, l'écriture et l'oral (ou au moins deux compétences sur trois) ainsi que des notions grammaticales
Propose des repères culturels aux élèves	Utilise le métalangage grammatical, disciplinaire et propose des repères culturels aux élèves	démontre de la rigueur dans l'utilisation du métalangage grammatical, disciplinaire et propose des repères culturels variés aux élèves	démontre de la rigueur dans l'utilisation du métalangage grammatical, disciplinaire et propose de manière critique des repères culturels variés aux élèves
<b>C1 – Savoirs et culture (US)</b>			
dans l'ensemble de son stage et avec l'aide de l'enseignant associé, s'approprie les concepts, les contenus et les compétences du programme	dans l'ensemble de son stage, manifeste une compréhension suffisante des concepts, des contenus et des compétences du programme	dans l'ensemble de son stage manifeste une compréhension suffisante des concepts, des contenus et es compétences du programme et en mesure de les appliquer dans des situations diverses	dans l'ensemble de son stage manifeste une compréhension approfondie et critique des concepts, des contenus et des compétences du programme et en mesure de les appliquer dans des situations diverses
dans l'ensemble de son stage, prend conscience des différences et des influences qui forment la culture des élèves;	dans l'ensemble de son stage, tient compte des différences et des influences qui forment la culture des élèves;	tient compte des différences et des influences qui forment la culture des élèves et se sert des situations de la vie courante pour faire des liens avec le programme de formation;	Manifeste une compréhension critique des différences et des influences qui forment la culture des élèves et se sert des situations de la vie courante pour faire des liens avec le programme de formation;
	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources et amène les élèves à établir des formes de compréhension partagées	suscite l'expression et l'écoute de différents points de vue et de leurs sources et amène les élèves à établir des formes de compréhension partagées afin de transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives
Est conscient des habiletés liées avec le raisonnement historique ou géographique	tente de modeler le raisonnement historique ou géographique (méthode, concepts, outils, techniques)	démontre de la rigueur dans le modelage du raisonnement historique ou géographique (méthode, concepts, outils, techniques)	démontre de la rigueur dans le modelage du raisonnement historique ou géographique (méthode, concepts, outils, techniques) et fait des liens avec l'histoire ou la géographie savante
	tente de faire vivre des situations problèmes et/ou des démarches d'enquête en univers social	propose la résolution de situations problèmes et/ou des démarches d'enquête en univers social et accepte la possibilité d'interprétations variées (raisonnées et appuyées)	propose la résolution de situations problèmes et/ou des démarches d'enquête en univers social, accepte la possibilité d'interprétations variées (raisonnées et appuyées) et confronte avec rigueur les représentations sociales des élèves
<b>C2 - Communication</b>			
<b>parle</b> un français de qualité en termes de syntaxe, de lexique et de prononciation;	<b>parle</b> un français de qualité en termes de syntaxe, de lexique et de prononciation;	<b>parle</b> un français de qualité en termes de syntaxe, de lexique et de prononciation;	<b>maitrise à l'oral</b> la langue française en termes de syntaxe, de lexique et de prononciation;
respecte les règles de la langue écrite <b>dans les travaux remis</b> (rapport d'observation, projet de stage, incidents critiques, bilan de stage) selon les normes du département relatives à la qualité du français;	respecte les règles de la langue écrite <b>dans les travaux remis</b> (rapport d'observation, projet de stage, incidents critiques, bilan de stage) selon les normes du département relatives à la qualité du français;	respecte les règles de la langue écrite <b>dans toutes les situations</b> (courriels, travaux, enseignement, etc.) selon les normes du département relatives à la qualité du français;	respecte les règles de la langue écrite <b>dans toutes les situations</b> (courriels, travaux, enseignement, etc.) selon les normes du département relatives à la qualité du français et <b>communique sa pensée de manière rigoureuse</b> ;
	encourage <b>parfois</b> les élèves à utiliser un français de qualité dans les communications orales et écrites.	encourage <b>souvent</b> les élèves à utiliser un français de qualité dans les communications orales et écrites.	encourage <b>régulièrement</b> les élèves à utiliser un français de qualité dans les communications orales et écrites
<b>C3 – Conception d'activités d'enseignement et d'apprentissage</b>			
	prépare, dès le début du stage, une planification globale du stage (avec l'aide de son enseignant associé);	prépare, dès le début du stage, une planification globale du stage (avec l'aide de son enseignant associé);	prépare, dès le début du stage, une planification globale du stage, faisant appel à des approches variées;
se constitue un cahier de planification de qualité (bien organisé, structuré, conforme aux exigences du guide de stage), disponible en tout temps;	se constitue un cahier de planification de qualité (bien organisé, structuré, conforme aux exigences du guide de stage), disponible en tout temps	se constitue un cahier de planification de qualité (bien organisé, structuré, conforme aux exigences du guide de stage), disponible en tout temps	se constitue un cahier de planification de qualité (bien organisé, structuré, conforme aux exigences du guide de stage), disponible en tout temps
prépare son enseignement en utilisant des ressources pertinentes.	prépare son enseignement en utilisant des ressources pertinentes et variées;	prépare son enseignement en utilisant des ressources et des registres de représentation pertinents et variés	prépare son enseignement en utilisant des ressources et des registres de représentation pertinents et variés

	choisit des approches didactiques et pédagogiques variées;	choisit et justifie des approches didactiques et pédagogiques variées (innovations);	choisit et justifie des approches didactiques et pédagogiques variées (innovations) cohérents avec le développement des compétences disciplinaires chez les élèves
avec l'aide de son enseignant associé, conçoit des activités en tenant compte du programme de formation;	conçoit des activités en tenant compte des finalités éducatives, de la logique de l'organisation des contenus et de la progression des apprentissages.	conçoit des activités en tenant compte des finalités éducatives, de la logique de l'organisation des contenus et de la progression des apprentissages, dans une perspective développementale;	conçoit des activités en tenant compte des finalités éducatives, de la logique de l'organisation des contenus et de la progression des apprentissages, dans une perspective développementale;
	Est conscient du niveau et des caractéristiques des élèves dans sa planification;	conçoit des activités en tenant compte du niveau, des caractéristiques et des obstacles d'apprentissage des élèves;	conçoit des activités en tenant compte du niveau, des caractéristiques et des obstacles d'apprentissage des élèves;

#### C4 - Pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage

utilise différents moyens pour stimuler l'attention des élèves (varie le ton, le volume et le débit de la voix);	utilise différents moyens pour stimuler l'attention des élèves (varie le ton, le volume et le débit de la voix, les gestes);	utilise et adapte différents moyens pour stimuler l'attention des élèves (varie le ton, le volume et le débit de la voix, les gestes, circule dans la classe);	crée différents moyens pour stimuler l'attention des élèves;
Est conscient du temps consacré à l'apprentissage (gestion du temps);	optimise le temps consacré à l'apprentissage en s'adaptant au rythme des élèves (ex. : porte une attention particulière aux transitions);	optimise le temps consacré à l'apprentissage en s'adaptant au rythme des élèves et aux circonstances (ex. : porte une attention particulière aux transitions);	optimise le temps consacré à l'apprentissage en s'adaptant au rythme des élèves et aux circonstances (ex. : porte une attention particulière aux transitions);
	fait parfois appel aux représentations initiales et aux connaissances antérieures	fait souvent appel aux représentations initiales et aux connaissances antérieures et les intègre pour bonifier ses interventions	fait régulièrement appel aux représentations initiales et aux connaissances antérieures et les intègre pour bonifier ses interventions
	donne des consignes et des explications claires et précises	donne des consignes et des explications claires et précises, s'assure qu'elles ont été comprises par les élèves	donne des consignes et des explications claires et précises, s'assure qu'elles ont été comprises par les élèves et les accompagne dans l'utilisation des ressources
	Prépare et met à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des apprentissages	Prépare et met à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des apprentissages et guide les élèves dans la sélection, l'interprétation et la compréhension des informations	Prépare et met à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des apprentissages et guide les élèves dans la sélection, l'interprétation et la compréhension des informations
		explore différentes stratégies pour accompagner les élèves dans leur construction des connaissances (questionnement, reformulation, étayage, etc.)	exploite différentes stratégies pour accompagner les élèves dans leur construction des connaissances (questionnement, reformulation, étayage, etc.)
		explore différentes approches pédagogiques et didactiques (travail individuel, coopératif, plénière, enseignement par projets, modelage, etc.) prévues dans la planification	exploite différentes approches pédagogiques et didactiques (travail individuel, coopératif, plénière, enseignement par projets, modelage, etc.) prévues dans la planification

#### C5 - Évaluation des apprentissages

	consigne des informations sur l'évolution des apprentissages des élèves;	consigne des informations sur l'évolution des apprentissages des élèves;	consigne des informations sur l'évolution des apprentissages des élèves;
		utilise ou adapte des outils d'évaluation en cohérence avec les compétences et les savoirs visés;	construit, utilise ou adapte des outils variés d'évaluation en cohérence avec les compétences et les savoirs visés;
		évalue la progression des apprentissages et les opérations intellectuelles;	évalue la progression des apprentissages et les opérations intellectuelles par des situations variées
	communique aux élèves une rétroaction continue (régulation) sur leurs démarches d'apprentissage au regard des intentions pédagogiques et didactiques;	communique aux élèves une rétroaction continue (régulation) sur leurs démarches d'apprentissage au regard des intentions pédagogiques et didactiques;	communique aux élèves une rétroaction continue (régulation) sur leurs démarches d'apprentissage au regard des intentions pédagogiques et didactiques;
		coopère avec l'enseignant associé lors de la rencontre de parents;	coopère avec l'enseignant associé lors de la rencontre de parents;
			collabore avec l'enseignant associé à la production du bulletin.

## C6 - Organisation du fonctionnement de la classe

est conscient et à l'affût de la dynamique du groupe et des règles de fonctionnement établies par son enseignant-associé.	établit un climat propice à l'apprentissage, où les élèves sont centrés sur la tâche et actifs;	établit et maintient un climat propice à l'apprentissage, où les élèves sont centrés sur la tâche et actifs;	établit, maintient et rétablit un climat propice à l'apprentissage, où les élèves sont centrés sur la tâche et actifs;
	communique clairement ses attentes face aux règles de fonctionnement du groupe-classe;	communique clairement ses attentes face aux règles de fonctionnement du groupe-classe et sollicite la participation des élèves à leur élaboration;	communique clairement ses attentes face aux règles de fonctionnement du groupe-classe et sollicite la participation des élèves à leur élaboration et à leur modification selon les besoins;
	demeure constant et cohérent dans ses exigences et intervient de manière à soutenir les apprentissages;	demeure constant et cohérent dans ses exigences et intervient de manière à soutenir les apprentissages;	demeure constant et cohérent dans ses exigences et intervient de manière à soutenir les apprentissages;
	est conscient et à l'affût de la dynamique du groupe	est conscient et à l'affût de la dynamique du groupe et intervient au besoin	est conscient et à l'affût de la dynamique du groupe et intervient au besoin
	compose avec les situations imprévues	compose et intervient de manière appropriée avec les situations imprévues ;	compose et intervient de manière appropriée avec les situations imprévues ;
		se comporte de façon à créer et maintenir des liens socioaffectifs avec les élèves (connaît leurs noms, leurs intérêts, les accueille, etc.)	se comporte de façon à créer et maintenir des liens socioaffectifs avec les élèves (connaît leurs noms, leurs intérêts, les accueille, etc.)
			utilise des outils d'intervention variés (rencontre, contrat de comportement, feuille de route, etc.)
			anticipe les problèmes du fonctionnement de la classe et planifie des mesures en vue de les prévenir

## C7 - Adaptation des interventions

	trouve des idées, dans ses planifications et au moment de son pilotage, pour différencier et adapter ses interventions en fonction des besoins spécifiques des élèves.	apporte de l'aide pour amoindrir les difficultés des élèves;	apporte de l'aide pour prévenir et amoindrir les difficultés des élèves;
			favorise l'intégration des élèves qui présentent des difficultés de concert avec les professionnels impliqués;
		différencie ses interventions en fonction des besoins spécifiques des élèves;	différencie et adapte ses interventions en fonction des besoins spécifiques des élèves;
		prend connaissance des plans d'intervention des élèves	participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention, s'il y a lieu.
		prévoit des activités d'enrichissement ou de récupération au besoin.	prévoit des activités d'enrichissement ou de récupération au besoin.

## C8 - Intégration des TIC

	utilise les TIC de façon éthique pour rechercher et communiquer de l'information.	utilise les TIC de façon éthique pour rechercher et communiquer de l'information.	utilise les TIC de façon éthique pour rechercher et communiquer de l'information;
	utilise les TIC pour préparer son enseignement, de manière réfléchie, éthique et critique;	utilise les TIC pour préparer son enseignement, de manière réfléchie, éthique et critique;	utilise les TIC pour préparer son enseignement, de manière réfléchie, éthique et critique;
	utilise des outils multimédias variés (vidéo, diaporama, logiciels) selon les ressources du milieu;	utilise des outils multimédias variés (vidéo, diaporama, logiciels) selon les ressources du milieu;	utilise de manière critique des outils multimédias variés (vidéo, diaporama, logiciels) selon les ressources du milieu;
		soutient les élèves dans leur appropriation éthique des TIC.	soutient les élèves dans leur appropriation éthique des TIC.

## C9 - Collaboration professionnelle

situe son rôle de stagiaire par rapport à celui de l'enseignant associé et des autres intervenants du milieu.	situe son rôle de stagiaire par rapport à celui de l'enseignant associé et des autres intervenants du milieu;	situe son rôle de stagiaire par rapport à celui de l'enseignant associé et des autres intervenants du milieu;	situe son rôle de stagiaire par rapport à celui de l'enseignant associé et des autres intervenants du milieu;
	apporte sa contribution à la vie de l'école (activités scolaires et parascolaires, réunions, perfectionnements);	apporte sa contribution à la vie de l'école (activités scolaires et parascolaires, réunions, perfectionnements);	apporte sa contribution à la vie de l'école (activités scolaires et parascolaires, réunions, perfectionnements);
		participe au suivi des élèves avec les intervenants du milieu;	participe au suivi des élèves avec les intervenants du milieu;

			communique avec les parents au besoin.
<b>C10 - Collaboration pédagogique</b>			
se montre disponible pendant tout le stage.	se montre disponible pendant tout le stage;	se montre disponible pendant tout le stage;	se montre disponible pendant tout le stage;
	collabore avec l'enseignant-associé;	collabore avec l'enseignant-associé, l'équipe-cycle ou l'équipe-école;	collabore avec l'enseignant-associé, l'équipe-cycle ou l'équipe-école;
		fait preuve d'initiative dans sa collaboration avec l'enseignant associé, en tenant compte de la culture de l'école;	fait preuve d'initiative dans sa collaboration avec l'enseignant associé, en tenant compte de la culture de l'école;
		s'intègre, comme stagiaire, à l'ensemble du personnel de l'école;	s'intègre, comme stagiaire, à l'ensemble du personnel de l'école;
			apporte des suggestions en matière pédagogique.
<b>C11 - Développement professionnel</b>			
montre de l'enthousiasme pour la profession d'enseignante;	montre de l'enthousiasme pour la profession d'enseignante et fait preuve de persévérance dans tous ses engagements malgré les difficultés et demande de l'aide au besoin;	montre de l'enthousiasme pour la profession d'enseignante et fait preuve de persévérance dans tous ses engagements malgré les difficultés et demande de l'aide au besoin;	montre de l'enthousiasme pour la profession d'enseignante et fait preuve de persévérance dans tous ses engagements malgré les difficultés et demande de l'aide au besoin;
entame une réflexion sur la profession enseignante et la pertinence de son choix professionnel	réfléchit sur sa pratique, notamment en faisant appel aux contenus de ses cours théoriques et réinvestit les résultats de sa réflexion dans l'action;	réfléchit sur sa pratique, notamment en faisant appel aux contenus de ses cours théoriques et réinvestit les résultats de sa réflexion dans l'action;	réfléchit sur sa pratique, notamment en faisant appel aux contenus de ses cours théoriques et réinvestit les résultats de sa réflexion dans l'action;
accepte les remarques et les suggestions faites par l'enseignant associé et le superviseur	accepte les remarques et les suggestions faites par l'enseignant associé et le superviseur	accepte les remarques et les suggestions faites par l'enseignant associé et le superviseur et les intègre dans l'action	accepte les remarques et les suggestions faites par l'enseignant associé et le superviseur et les intègre dans l'action
	réfléchit sur ses objectifs de stage et les module au besoin;	réfléchit régulièrement sur ses objectifs de stage, son modèle de gestion de la classe et les module au besoin;	réfléchit régulièrement sur ses objectifs de stage, son modèle de gestion de la classe et les module au besoin;
		fait un bilan réaliste de ses forces et ses défis et identifie les actions à poser pour pallier ses défis et les met en application en stage	fait un bilan réaliste de ses forces et ses défis et identifie les actions à poser pour pallier ses défis et les met en application en stage
			cible des pistes de formation professionnelle à plus long terme (plan de formation continue)
<b>C12 - Éthique professionnelle</b>			
respecte les aspects confidentiels de la profession (élèves, parents, intervenants);	respecte les aspects confidentiels de la profession (élèves, parents, intervenants);	respecte les aspects confidentiels de la profession (élèves, parents, intervenants);	respecte les aspects confidentiels de la profession (élèves, parents, intervenants);
parle de manière posée et tient des propos positifs et respectueux	parle de manière posée et tient des propos positifs et respectueux	parle de manière posée et tient des propos positifs et respectueux	parle de manière posée et tient des propos positifs et respectueux
respecte et prend en compte la diversité sociale et l'inclusion de toute nature;	respecte et prend en compte la diversité sociale et l'inclusion de toute nature;	respecte et prend en compte la diversité sociale et l'inclusion de toute nature;	respecte et prend en compte la diversité sociale et l'inclusion de toute nature;
fait preuve de respect envers tout le personnel de l'école;	fait preuve de respect envers tout le personnel de l'école;	fait preuve de respect envers tout le personnel de l'école;	fait preuve de respect envers tout le personnel de l'école;
s'associe aux pratiques, aux orientations et aux règlements de l'école (règles de vie, tenue vestimentaire, etc.);	s'associe aux pratiques, aux orientations et aux règlements de l'école (règles de vie, tenue vestimentaire, etc.);	s'associe aux pratiques, aux orientations et aux règlements de l'école (règles de vie, tenue vestimentaire, etc.);	s'associe aux pratiques, aux orientations et aux règlements de l'école (règles de vie, tenue vestimentaire, etc.);
reconnaît les droits d'auteur dans toutes les situations.	reconnaît les droits d'auteur dans toutes les situations;	reconnaît les droits d'auteur dans toutes les situations;	reconnaît les droits d'auteur dans toutes les situations;
en cas de retard ou d'absence, informe son enseignant ;	en cas de retard ou d'absence, informe son enseignant ;	en cas de retard ou d'absence, informe son enseignant ;	en cas de retard ou d'absence, informe son enseignant ;
en cas d'absence, informe son superviseur	en cas d'absence, informe son superviseur	en cas d'absence, informe son superviseur	en cas d'absence, informe son superviseur
		favorise un fonctionnement démocratique en salle de classe.	favorise un fonctionnement démocratique en salle de classe.

## GLOSSAIRE<sup>1</sup>

**Activité d'enseignement-apprentissage** : une activité consiste à organiser un apprentissage d'une durée relativement courte au sein d'une même période ou d'une séquence didactique. Cela signifie que plusieurs activités peuvent se succéder afin de construire plusieurs apprentissages sur le même savoir ou la même compétence.

**Connaissances** : elles sont relatives à la compréhension subjective des savoirs scolaires par les élèves. Cela implique que les apprentissages varient selon les élèves et selon les modalités pédagogiques ou didactiques. Les connaissances sont donc une appropriation personnelle des savoirs, y compris en dehors du système scolaire (i.e. famille, amis, télévision, internet, etc.).

**Contrat didactique** : le contrat didactique conditionne, implicitement ou explicitement, les comportements ou les attentes d'un cours. Cela signifie que les rôles et les attentes des élèves et des enseignants s'inscrivent dans ce contrat. Par exemple, le statut de l'erreur dans un cours peut varier d'un enseignant à l'autre ce qui n'a pas la même répercussion sur les élèves (i.e. un élève a le droit faire une erreur et de construire une nouvelle réponse versus un élève a le droit de faire une erreur, mais est automatiquement pénalisé).

**Dévolution** : elle s'inscrit dans le contrat didactique si l'enseignant accepte de dévoluer les activités d'apprentissage aux élèves. Cela implique de donner la responsabilité et l'autonomie à l'élève afin de résoudre un problème ou de construire un apprentissage par lui-même, c'est-à-dire de ne pas donner ou chercher la seule et bonne réponse.

**Période d'enseignement-apprentissage** : une période est relative au découpage temporel inscrit au Régime pédagogique et instauré selon la grille-horaire de l'école. Une période peut varier de 50 à 75 minutes selon l'école.

**Planification globale (annuelle)** : elle consiste à planifier et à organiser les savoirs scolaires de manière générale. Cette planification peut s'étaler sur une étape ou sur une année scolaire complète en considérant le programme de formation, le cadre d'évaluation, la progression des apprentissages et les heures allouées à chaque discipline.

---

<sup>1</sup> Ceci est une description générale, des précisions peuvent être apportées selon chaque champ scientifique.



**Séquence didactique** : elle consiste à planifier et à organiser les savoirs scolaires de manière spécifique. Cette planification doit décrire le déroulement de plusieurs activités qui portent sur le même thème ou notion. Par conséquent, une séquence didactique peut s'étaler sur plusieurs périodes selon les objectifs poursuivis et inclure plusieurs activités différentes.

**Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)** : terme utilisé couramment dans le programme de formation. Elle consiste à planifier et organiser les apprentissages et les modalités d'évaluation relatifs à un thème. En ce sens, elle s'apparente à la séquence didactique.

**Triangle didactique** : il est composé de trois pôles : l'élève, l'enseignant et le contenu. Ces trois pôles sont en relation constante afin de décrire la situation didactique. La relation entre l'élève et l'enseignant concerne les interactions pédagogiques. La relation entre l'élève et le contenu concerne l'apprentissage. La relation entre l'enseignant et le contenu concerne la transposition didactique et l'organisation des contenus afin de favoriser l'apprentissage des élèves.

**Transposition didactique** : elle consiste à transformer et à simplifier des savoirs savants vers des savoirs scolaires appris par les élèves. Le rôle de l'enseignant est donc d'assurer des modalités d'apprentissage signifiantes afin que l'élève s'approprie les savoirs scolaires issus des différentes disciplines.

**Savoirs savants (ou disciplinaires)** : un savoir savant est construit, critiqué et débattu entre experts d'une discipline. Les recherches scientifiques théoriques ou empiriques visent à construire de nouveaux savoirs. Certains de ces savoirs sont ensuite sélectionnés et transposés dans les programmes de formation scolaire.

**Savoirs scolaires** : ils sont issus des savoirs savants ou des savoirs issus des pratiques sociales de référence (relatifs à une société). L'organisation et la hiérarchisation des savoirs scolaires sont présentées et prescrites dans les programmes de formation. Il existe donc une simplification des savoirs savants et même un écart, voir un retard entre les